

[Text]

Ms. Irwin: Yes. What we are calling expanded or special services I think are now being demanded as core services. When you say urban, that will be addressed by probably the for-profit, now subsidized, sector. That still is probably urban, semi-non-problem, regular hours, full-time equivalencies only, children from around three years of age to five and one-half years of age. Our modern component is only a small piece of what ought to be and is being demanded as regular day care.

Every time we address this it seems to be tossed off into that \$100 million that seems to be infinitely expandable—the “loaves and fishes” thing. I have never seen money go so far. Those hours that real people work and those ages that real kids are have to be built in to any regular system of child care. You said it much more succinctly.

The Chairman: I have one last question. Does Nova Scotia have a provincial job-creation program, and, if so, how large is it?

Ms. Irwin: There is an election coming. A summer provincial job-creation program starting some time in May will mainly focus on students, but it is not part of it.

The Chairman: But there is no on-the-shelf job-creation money that is taken off that?

Ms. Irwin: No.

The Chairman: Thank you. We are grateful to you for coming here and giving us this information. We hope that we will be able to continue to dialogue with you.

Ms. Irwin: Thank you very much.

The committee adjourned.

—Upon resuming at 1.30 p.m.

The Chairman: Honourable senators, we need to have a motion that the transcript of the testimony of this committee be printed and that the briefs submitted by the participants be attached as an appendix.

Senator Marsden: I so move, Madam Chairman.

(For text of briefs, see Appendices)

The Chairman: I understand that Senator Gigantès, who is not present today, is willing to second the motion. Therefore, if we are agreed, the motion is carried.

This afternoon I welcome Ms. Bonnie Roebuck from Winnipeg. Ms. Roebuck is a representative of the Canadian Day Care Advocacy Association in Manitoba.

Ms. Roebuck, perhaps you would begin by reading your brief, following which we will have some questions for you.

Ms. Bonnie Roebuck, Provincial Representative, Canadian Day Care Advocacy Association, Winnipeg, Manitoba: Thank you, Madam Chairman. Perhaps I will begin by reading my summary statement. Current statistics show that 56 per cent of

[Traduction]

gramme national devrait s'occuper de ces questions; est-ce bien cela?

Mme Irwin: Oui. Ce que nous appelons des services améliorés ou des services spéciaux deviennent maintenant des services de base. Lorsque vous parlez du secteur urbain, c'est probablement le secteur à but lucratif, qui bénéficie de subventions à l'heure actuelle, qui va s'en occuper. Ce genre de services fonctionne pendant les heures habituelles et est offert principalement aux enfants âgés de 3 à 5 ans et demi. Cet élément moderne du système de garderies ne constitue qu'une fraction de ce que devrait offrir un service de garderie normal.

Chaque fois que nous soulevons ce problème, il semble qu'on le renvoie dans ce fonds de 100 millions de dollars qui semble ne connaître aucune limite. Il faut qu'un système général de garderies tienne compte des véritables heures de travail des parents et de l'âge des enfants qui en ont besoin. Vous l'avez formulé de façon beaucoup plus succincte que moi.

La présidente: J'aurai une dernière question. Existe-t-il en Nouvelle-Écosse un programme de création d'emplois et, le cas échéant, quelle est son ampleur?

Mme Irwin: Nous sommes en période pré-électorale. Il y a un programme provincial de création d'emplois d'été qui doit démarrer au cours du mois de mai et qui s'adresse principalement aux étudiants.

La présidente: Mais il n'existe pas de fonds affectés directement à la création d'emplois? Est-ce bien cela?

Mme Irwin: Non.

La présidente: Merci. Nous vous remercions d'être venu ici et de nous avoir donné tous ces renseignements. Nous espérons poursuivre le dialogue avec vous.

Mme Irwin: Merci beaucoup.

La séance est levée.

La séance reprend à 13 h 30.

La présidente: Chers collègues, nous devons adopter une résolution pour que soit imprimée la transcription des témoignages de ce comité et pour que les mémoires remis par les intervenants figurent en annexe.

Le sénateur Marsden: Je propose l'adoption de cette résolution, Madame la présidente.

(Voir les mémoires à l'annexe)

La présidente: Je sais que le sénateur Gigantès, qui n'est pas présent aujourd'hui, est prêt à appuyer cette résolution. Donc, si nous sommes d'accord, la résolution est adoptée.

Cet après-midi, j'ai le plaisir d'accueillir Bonnie Roebuck de Winnipeg. M^{me} Roebuck est la représentante de l'Association canadienne pour la promotion de service de garde à l'enfance au Manitoba.

M^{me} Roebuck, je vous demanderai de nous faire votre exposé, à la suite de quoi nous aurons quelques questions à vous poser.

Mme Bonnie Roebuck, représentante provinciale de l'Association canadienne pour la promotion de services de garde à l'enfance à Winnipeg, Manitoba: Je vous remercie, Madame la présidente. Je commencerai par vous faire un bref exposé. Les sta-